



Department of French
FREN 3900-A: Apprentissage et enseignement du français langue seconde,
Automne 2026

Horaire du cours:	Jeudi 11h35-14h25
Instructeur:	Frenand Léger, PhD.
Bureau:	1615 Dunton Tower
Heures de bureau:	Lundi et mercredi 13h30-14h30 et sur rendez-vous
Courriel du professeur:	FrenandLeger@cunet.carleton.ca
Page web du professeur:	https://www.frenandleger.com/
Page Brightspace du cours :	https://brightspace.carleton.ca/d21/home/449993
Prerequisite & preclusion:	Prerequisite: one FREN course at the 2000-level, or permission of the Department.

COMMUNICATION

Les communications par courriel reçoivent généralement une réponse dans les 48 heures du lundi au vendredi entre 8h30 et 17h00. Le courriel devrait être utilisé surtout pour les questions administratives ou concernant votre situation personnelle. Toute communication électronique devra être faite par l'intermédiaire de l'adresse @cmail.carleton.ca de l'étudiant.e ou via Brightspace. L'étudiant.e peut aussi participer aux heures de bureau ou prendre rendez-vous pour une rencontre avec son professeur.e.

1. Description officielle du cours

Initiation aux études des programmes au Canada et ailleurs. Processus d'acquisition des habiletés d'expression et de compréhension. Survol des théories passées et actuelles. Appréciation et critique de pratiques pédagogiques. **Il est fortement recommandé de ne pas rater la première séance de cours.**

2. L'objet du cours

Ce cours vise à introduire les étudiants à la problématique générale de la didactique des langues secondes/étrangères (notions, concepts, approches, méthodes et programmes), et plus particulièrement à celle de l'enseignement et de l'apprentissage du français langue seconde dans le contexte canadien. Dans le but d'acquérir les connaissances et de développer les compétences nécessaires à l'enseignement formel du français langue seconde, les étudiants seront amenés à réfléchir sur certaines recherches théoriques et méthodologiques passées et récentes dans le domaine de la didactique des langues, ainsi que sur les enjeux, les spécificités et les défis de l'enseignement du français en contexte institutionnel dans le milieu canadien. La finalité du cours est l'élaboration d'un portfolio électronique.

3. Objectifs du cours

- ◆ *Sur le plan théorique, les étudiants seront amenés à réfléchir sur :*
- Certains concepts et notions de base du champs d'étude de la didactique, tels que triangle didactique, contrat didactique vs contrat pédagogique, pédagogie vs didactique, enseignement vs apprentissage, savoir, savoir-faire et savoir-être, connaissance vs compétence, didactique des langues vs linguistique.

- La langue comme concept linguistique, didactique et objet d'apprentissage ;
- Les notions de langue maternelle, langue seconde et langue étrangère ;
- Les notions d'acquisition et d'apprentissage d'une langue ;
- Les notions de « compétence » et de « compétence communicative » dans le contexte des approches communicative et actionnelle ;
- Certains grands courants, approches et méthodes qui ont marqué l'évolution de la didactique des langues.

♦ *Sur le plan pratique, les étudiants devraient être capables à la fin du cours de :*

- Rédiger une déclaration de philosophie de l'enseignement du FLS ;
- Rédiger un compte-rendu critique d'un article en didactique du FLS (résumé-réaction-application).
- Créer un eportfolio professionnel d'enseignement ;
- Faire une présentation orale de leur eportfolio professionnel d'enseignement.

♦ **Résultats d'apprentissage du programme**

La série de cours de français langue seconde du département introduira progressivement les concepts nécessaires à l'atteinte des résultats d'apprentissage suivants à l'issue des programmes de français :

- RA1. Atteindre un niveau de compétence en français permettant de communiquer dans des situations variées et sur un large éventail de sujets (conforme au niveau C1 du CECR ; CECR = Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues).
- RA2. Réfléchir à son propre apprentissage langagier de manière critique afin d'identifier ses erreurs, d'évaluer ses défis et objectifs, et d'identifier des ressources et des stratégies pour un apprentissage en autonomie.
- RA3. Utiliser une méthode pour décomposer un article scientifique en ses principaux éléments afin de (re)construire un argumentaire.
- RA7. Expliquer les concepts clés et utiliser la terminologie spécialisée dans les principaux domaines de la linguistique théorique ou appliquée : prononciation, grammaire, lexicque, variation et développement de la langue.

4. Formule d'enseignement

Le cours est construit autour de lecture et d'analyse d'articles, de chapitres de livres, de travaux pratiques de la part des étudiant-e-s et de discussions. Le cours sera dispensé en présentiel. Tous les documents de cours seront affichés sur la plateforme Brightspace où les étudiants effectueront des activités d'apprentissage et d'évaluation dans les délais indiqués dans le syllabus.

Modalités d'évaluation

➤ Tests et travaux pratiques	100%	Dates d'échéance
- Tests de lecture (x 2)	40 %	15 octobre et 12 novembre
- Un compte-rendu critique d'un article	10 %	12 novembre
- Déclaration de philosophie d'enseignement du FSL	05 %	22 octobre
- Création d'un eportfolio sur <i>CuPortfolio</i>	20 %	10 décembre
- Présentation orale de votre eportfolio	10 %	À la fin du semestre (3 et 10 déc.)
- Présence et participation active aux séances de cours	15 %	Seront notées à chaque séance

- ❖ **NOTA BENE** - Notez que tous les travaux notés (tests, examens et devoirs) seront corrigés à partir d'une grille de correction fournie préalablement aux étudiants. Les étudiants ont le droit de réclamer une deuxième correction de leurs travaux et de la copie de leurs tests tout en sachant que **la note reçue peut augmenter, diminuer ou restée inchangée** à la suite de la deuxième correction.

5. Lectures obligatoires

Notez bien: *Les étudiants n'auront pas à acheter de manuels pour ce cours. Tout le matériel à lire est disponible gratuitement en ligne.*

- Bourguignon C., « [De l'approche communicative à l'approche communic'actionnelle : une rupture épistémologique en didactique des langues-cultures](#) », in *Synergie Europe N°1*, 2006.
- Cordier-Gauthier, Corinne, « [Le français langue seconde au Canada](#) », *Tréma* [Online], 7, 1995
- Cuq, Jean-Pierre et Gruca Isabelle, *Cours de didactique du français langue étrangère et second*, Presses Universitaires De Grenoble, 2005. (*Seulement le chapitre 3, p. 77-105*)
- Karsenti, T., & Collin, S., « [Eduportfolio pour l'enseignement et l'apprentissage du FLS](#) », *Québec français*, (163), 70-71.
- Modard, Daniel, « [La didactique du français langue seconde/langue étrangère : entre idéologie et pragmatisme](#) », *Éla. Études de linguistique appliquée*, 2004/1 (n° 133), 27-32.
- Puren, C., "[De l'approche communicative à la perspective actionnelle](#)", *Le Français dans le Monde* n° 347, sept.-oct. 2006, pp. 37-40. Fiche pédagogique correspondante : "Les tâches dans la logique actionnelle", pp. 80-81. Paris : FIPF-CLE international, 2006. \
- Piccardo, E. (2014). [Du communicatif à l'actionnel: un cheminement de recherche](#). CSC. p. 55.
- Richards, Jack C. and Rodgers, Theodore S. [Approaches and Methods in Language Teaching](#) University of Hawaii, Manoa, Cambridge; New York: Cambridge University Press, 2001. (*Seulement les chapitres 1-3, p. 1-49*)

6. Lectures conseillées

- Bourguignon C., *La responsabilité des enseignants de langues à l'aune du Cadre Européen Commun de Référence*, site de l'APLV, décembre 2006.
- Bourguignon C., « Apprendre et enseigner les langues dans la perspective actionnelle : le scénario d'apprentissage-action », Conférence donnée le 7 mars 2007.
- Canadian Parents for French (CPF), « [Aperçu de l'enseignement du français langue seconde au Canada](#) », Association Canadienne d'Éducation, Bulletin d'information de l'ACE, 1992.
- CUQ Jean-Pierre, « [Le FLS: un concept en question](#) ». *Tréma*, 7, 1995, 3-11.
- Maurer, Bruno, « [La didactique du FLS, entre approches communicatives et français de scolarisation](#) », *Tréma*, 7, 1995.
- Nour-Eddine Fath, « [Déficit culturel et inaptitude interprétative en classe FLE : une approche cognitive](#) », *Synergies Pays Scandinaves*, n° 4, 2009.
- [The Ontario Curriculum, Grades 9 to 12: French As a Second Language](#), 2014 (revised).
- Prescod Paula et Robert Jean-Michel, « [La langue seconde à la croisée des chemins](#) » dans *Éla. Études de linguistique appliquée* 2014/2 (n° 174).
- Puren, C., "Entre l'approche communicative et la perspective actionnelle, quoi de neuf ?", pp. 87-91 in : Abdelgaber Sylvie & Médioni Maria-Alice (dir.), *Les Cahiers Pédagogiques*, Collection des HNS hors-séries numériques, n° 18, 2006.
- Verdelhan-Bourgade, Michèle, "[L'apport de la recherche en IUFM à la notion « français langue de scolarisation »: une affaire de croisements](#)", *Tréma*, 39, 2013, 76-82.

7. Description partielle des tests et des travaux notés

- ♦ **Tests de lecture (2 x 20% = 40%)** – Les deux tests, qui auront lieu pendant la 7^e et la 12^e semaine de cours, serviront à évaluer de manière objective vos connaissances théoriques et méthodologiques dans le domaine du FLS/FLE. Les questions (formats : choix multiple, vrai ou faux et ouvert) seront basées sur le contenu des lectures et sur ce qui a été vu en cours (notions, concepts, approches, méthodes et programmes). Il ne s'agira pas uniquement de vérifier vos connaissances théoriques, mais aussi de

déterminer dans quelle mesure vous êtes capable de mettre à profit ce que vous avez appris pour réfléchir et exprimer votre propre vision du FLS dans le contexte canadien.

- ◆ **Un compte-rendu critique d'un article (résumé-réaction-application) (10%)** – Vous lirez plusieurs articles dans le cadre de ce cours. Le but de ce travail est d'analyser et de présenter l'un de ces articles sous la forme d'un compte-rendu critique. Votre compte rendu critique d'un minimum de deux pages 700-750 mots), contiendra au moins trois parties : 1) un résumé des informations ou des arguments clés de l'article; 2) des commentaires sur les informations ou arguments clés de l'article choisi (force, faiblesse, limite...); et 3) la démonstration de comment le contenu de l'article peut être mis en application dans un cours FLS.
- ◆ **Déclaration de philosophie d'enseignement du FSL (5%)** – Il s'agit pour chaque étudiant de partager leur conception du processus enseignement-apprentissage d'une langue seconde, plus particulièrement du FLS, en se basant sur leur expérience personnelle d'apprenant, sur les cours suivis et sur leurs lectures de textes scientifiques dans le domaine. Votre déclaration de philosophie de l'enseignement, d'un minimum de 400-500 mots), doit insister sur vos expériences passées et actuelles comme apprenant-enseignant, ainsi que sur ce que vous prévoyez réaliser à l'avenir dans le domaine. C'est l'occasion pour vous de réfléchir sur vos connaissances, vos compétences, vos croyances sur l'enseignement-apprentissage d'une langue seconde et d'expliquer à partir d'exemples concrets comment vous arriverez à mettre tous ces éléments à profit dans la salle de classe. Pensez à bien documenter vos arguments en utilisant les articles et chapitres de livres lus dans le cadre du cours.
- ◆ **Portfolio électronique sur cuPortfolio (20%)** – À la fin du cours, chaque étudiant-e aura fini de créer son portfolio électronique et sera prêt à le présenter à toute la classe. Il s'agit du travail le plus important du cours en termes de contenu et de pourcentage de note attribuée. Le portfolio est à la fois un dossier d'apprentissage personnel qui se construit sur une base régulière tout au long du semestre et un instrument de développement professionnel. Les deux objectifs principaux de ce travail sont : 1) Permettre à l'étudiant-e de prendre conscience des apprentissages réalisés et de réfléchir de manière rétroactive sur ses expériences d'apprentissage (difficultés rencontrées, succès, frustration, satisfaction, etc...) dans le cadre du cours et dans la vie de manière générale. Ce faisant, l'étudiant-e apprend à porter un regard critique sur son travail, à en assurer la régularité et à s'autoévaluer. 2) Permettre à l'étudiant-e de présenter ses meilleures réalisations comme apprenant-enseignant de langue seconde. La présentation de ses réalisations favorise chez l'étudiant-e un sentiment de fierté et d'accomplissement qui peut avoir des effets positifs sur sa motivation et son autonomie. Des consignes précises et plus détaillées seront fournies dans un autre document qui sera affiché sur Brightspace.
- ◆ **Une présentation orale du portfolio (15%)** – Pendant les deux dernières semaines de cours, chaque étudiant aura une douzaine de minutes pour présenter son portfolio à toute la classe à partir de consignes précises qui seront fournies par le professeur.

8. La qualité linguistique et les services de soutien écrit et oral

FREN 3900 est un cours de troisième année universitaire. La qualité et la rigueur de l'expression orale et écrite en français standard (prononciation, vocabulaire, aisance, orthographe, grammaire, ponctuation, etc.) sont des exigences qui feront l'objet d'une évaluation (25% de la note, selon le barème publié sur Brightspace). L'utilisation des services de soutien offerts par le département de français est fortement recommandée, car cela vous permettra de mieux préparer et corriger vos travaux.

9. Règlements du cours, consignes pour les travaux/tests et autres attentes particulières

◆ **Absences et retards**

Les travaux remis en retard sans raison valable et justifiée perdront 5% par jour de retard, jusqu'à un maximum de 10 jours de calendrier. Les travaux non remis après cette date reçoivent automatiquement la note 0. Si vous prévoyez ne pas remettre un travail à la date prévue, contactez-moi dès que possible pour la possibilité d'une date de soumission différente. Toute évaluation manquée ne pourra être reprise que pour des raisons (médicales ou autres) documentées. Si vous devez manquer une composante de l'évaluation, vous devez contacter l'instructeur du cours dans les 24 heures de la remise du travail.

- Si l'absence durera cinq jours ou moins, faites une demande d'accommodement *short term*.
<https://carleton.ca/registrar/academic-consideration-coursework-form/>

- Si l'absence durera plus de cinq jours, vous devez faire une demande d'accommodement *long term*.
<https://payments.carleton.ca/registrar/long-term-academic-considerations-for-coursework/>

- **NB** Pour toute information concernant les absences, se référer au site du registraire :
<https://carleton.ca/registrar/>

◆ **Term work and tests**

Students who are unable to attend online written tests or oral presentations must give prior notice and be fully supported by a medical certificate or other appropriate documentation. A missed oral/written test or exam will receive a grade of zero unless the guidelines stated above are followed. No reason other than medical or serious family matters formally documented will be accepted for missed tests and presentations. Religious accommodations must be signaled to the professor prior to any missed class. Excuses related to problems with computers or Internet will not be accepted, particularly on day of submission.

◆ **Requirements for written and oral work**

The grade for any assignment (oral or written) that is not completed and submitted by the specified deadline (date and time) **will be reduced by 5% per day**. Written work that is not well presented and typed will be refused by the professor and subject to the same penalty as late assignments. Hand-written essays will not be accepted. While the MLA style is recommended, students may choose another format if they stay consistent.

◆ **Final grades**

Standing in a course is determined by the course instructor subject to the approval of the Faculty Dean. This means that grades submitted by the instructor may be subject to revision. No grades are final until they have been approved by the Dean.

◆ **Attendance and participation (10%)**

This course adopts a learner-centered approach, which is an educational method that places the learners and their experiences at the forefront of the learning process. Under this model, the emphasis shifts from traditional teacher-directed methods to actively engaging learners in their educational journey. The professor plays the role of a facilitator guiding and supporting students, rather than being the sole source of information. Characterized mainly by student participation, a learner-centered classroom requires a high degree of autonomy, self-motivation, and self-discipline. A student must attend a minimum of 80% of classes in order to be considered for a passing grade. Failure to meet this requirement may result in a low or failing grade. This course will only generate full benefits if attendance is faultless, participation fully activated, investment of time motivated, thoughtful, and committed.

◆ **Students are expected to :**

- Visit the course page on Brightspace, the learning management system, prior to the first day of class.

- Attend class session on time and on a regular basis.
- Introduce themselves to the class during the first week.
- To ensure that their computer is compatible with the learning management system, Brightspace.
- Interact with instructor and peers during class sessions.
- Review and follow the course calendar and weekly outlines.
- Devote a minimum of 9 hours per week to the course
- Submit assignments by the deadline (**No late work will be accepted without penalty**).
- Log in to the course on Brightspace at least twice a week.
- Respond to emails within 48 hours.

◆ **The instructor will:**

- Begins and ends class sessions on time.
- Respond to emails within 48 hours.
- Returns graded assignments and tests promptly.
- Have weekly office hours.
- Be available to answer student's questions in a professional way.

10. Autres règlements facultaires

Plagiat (Plagiarism)

The University Academic Integrity Policy defines plagiarism as “*presenting, whether intentionally or not, the ideas, expression of ideas or work of others as one's own.*” This includes reproducing or paraphrasing portions of someone else's published or unpublished material, regardless of the source, and presenting these as one's own without proper citation or reference to the original source. Examples of sources from which the ideas, expressions of ideas or works of others may be drawn from include but are not limited to: books, articles, papers, literary compositions and phrases, performance compositions, chemical compounds, artworks, laboratory reports, research results, calculations and the results of calculations, diagrams, constructions, computer reports, computer code/software, material on the internet and/or conversations.

Examples of plagiarism include, but are not limited to:

- any submission prepared in whole or in part, by someone else, including the unauthorized use of generative AI tools (e.g., ChatGPT);
- using ideas or direct, verbatim quotations, paraphrased material, algorithms, formulae, scientific or mathematical concepts, or ideas without appropriate acknowledgment in any academic assignment;
- using another's data or research findings without appropriate acknowledgement;
- submitting a computer program developed in whole or in part by someone else, with or without modifications, as one's own; and
- failing to acknowledge sources through the use of proper citations when using another's work and/or failing to use quotations marks.

Plagiarism is a serious offence that cannot be resolved directly by the course's instructor. The Associate Dean of the Faculty conducts a rigorous investigation, including an interview with the student, when an instructor suspects a piece of work has been plagiarized. Penalties are not trivial. They can include a final grade of “F” for the course.

Be aware that in languages courses, the following are considered to be acts of plagiarism:

- copying from any source (paper or electronic) including online translators.
- paraphrasing from any source (paper or electronic) including online translators, without quotation mark and/or appropriate referencing.
- having someone else compose all or parts of your assignment.
- passing off someone else's oral or written assignment/presentation as your own.
- reusing or repurposing your own assignments from previous coursework without appropriate referencing.

Policy on AI

Since writing, analytical, and critical thinking skills are part of the learning outcomes of this French language course, all writing assignments should be prepared by students. Submission of any work written, developed, created, or inspired by ChatGPT or any other generative artificial intelligence is not permitted and will be treated as plagiarism. For more information, please visit the [Academic Integrity and Academic Offences webpage](#).

Statement on Student Mental Health

“As a student you may experience a range of mental health challenges that significantly impact your academic success and overall well-being. If you need help, please speak to someone. There are numerous resources available both on- and off-campus to support you. For more information, please consult <https://wellness.carleton.ca/>”

Emergency Resources ([on and off campus](#))

- Crisis/Urgent Counselling Support: 613-520-6674 (Mon-Fri, 8:30-4:30)
- Suicide Crisis Helpline: call or text 9-8-8, 24 hours a day, 7 days a week.
- For immediate danger or urgent medical support: call 9-1-1

Carleton Resources

- Mental Health and Wellbeing: <https://carleton.ca/wellness/>
- Health & Counselling Services: <https://carleton.ca/health/>
- Paul Menton Centre: <https://carleton.ca/pmc/>
- Academic Advising Centre (AAC): <https://carleton.ca/academicadvising/>
- Centre for Student Academic Support (CSAS): <https://carleton.ca/csas/>
- Equity & Inclusivity Communities: <https://carleton.ca/equity/>

Off Campus Resources

- Distress Centre of Ottawa and Region: call 613-238-3311, text 343-306-5550, or connect online at <https://www.dcottawa.on.ca/>
- Mental Health Crisis Service: call 613-722-6914 or toll-free 1-866-996-0991, or connect online at <http://www.crisisline.ca/>
- Good2Talk: call 1-866-925-5454 or connect online at <https://good2talk.ca/>
- The Walk-In Counselling Clinic: for online or on-site service <https://walkincounselling.com>

Requests for Academic Accommodations

Carleton is committed to providing academic accessibility for all individuals. You may need special arrangements to meet your academic obligations during the term. The accommodation request processes, including information about the *Academic Consideration Policy for Students in Medical and Other*

Extenuating Circumstances, are outlined on the Academic Accommodations website (students.carleton.ca/course-outline).

DISCLAIMER

Language is fundamental to the human experience, and literature reflects an unlimited potential of human experiences. In our studies of French language and French-language literatures, we are exposed to a diversity of human realities from the past and present. Human realities range from the sublime to the horrendous. For the latter, we need only think of genocide, slavery, racism, sexism and other forms of discrimination, exploitation and persecution, all of which are products of humanity. To hide these would be to present an untrue picture of humanity and human history, which would be anathema to the academic enterprise. In our courses, there is sometimes content and language that are emotionally and intellectually challenging to engage with. You should be aware of this. When this happens, we take a scholarly approach to the problem and define and contextualize it, together as a community of learning. As a department, we are committed to maintaining a safe space of intellectual growth for all students, and co-discovery with course instructors.

COURSE MATERIALS AND INTELLECTUAL PROPERTY

Content Sharing: Student or professor materials created for this course (including presentations, posted notes, labs, case studies, assignments, and exams) remain the intellectual property of the author(s). The content is intended for personal use and may not be reproduced or redistributed without prior written consent of the author(s).

Copyright: “All slides, presentations, handouts, tests, exams, and other course materials created by the instructor in this course are the intellectual property of the instructor. A student who publicly posts or sells an instructor’s work, including video or audio recording of a class, without the instructor’s express consent, may be charged with misconduct under Carleton's Academic Integrity Policy and/or Code of Conduct, and may also face adverse legal consequences for infringement of intellectual property rights.”